

**REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 30 JANVIER 2020**

**DELIBERATION N°2020-21**

**OBJET : Avenant modificatif de l'article 2 de la convention d'adhésion aux applications du GIP Informatique des CDG**

**Ont participé à la présente délibération :**

**COLLEGE DES COMMUNES AFFILIEES**

*Administrateurs titulaires présents*

M. IZARD, Mme HORN, MM. SAVELLI, SOLERA, CLEMENT, CARON-JOURDA, PORTET, KARSENTI, TENE, LAVAL, RASPEAU.

*Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants*

Mme AMIEL représentée par M. POUVILLON, M. GUILHOT représenté par M. CHATONNAY, M. DESCLAUX représenté par M. CADAS.

*Administrateurs titulaires représentés par pouvoir*

Néant

**COLLEGE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS AFFILIES**

*Administrateurs titulaires présents*

M. CAPBLANQUET, Mme COUTTENIER.

*Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants*

M. CALAS représenté par M. FONTES.

*Administrateurs titulaires représentés par pouvoir*

Néant

**COLLEGE DES ADHERENTS AU SOCLE DE MISSIONS ARTICLE 23-IV Loi n°84-53**

**Représentants des communes adhérentes**

*Administrateurs titulaires présents*

Mme SORIANO.

*Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants*

Néant

*Administrateurs titulaires représentés par pouvoir*

Néant

**Représentants des établissements publics adhérents**

*Administrateurs titulaires présents*

Néant

*Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants*

Néant

*Administrateurs titulaires représentés par pouvoir*

Néant

**Représentants du Conseil Départemental de la Haute Garonne**

*Administrateurs titulaires présents*

Mme VOLTO.

*Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants*

Néant

*Administrateurs titulaires représentés par pouvoir*

Néant

## Contenu délibération

Le Président rappelle à l'assemblée que, par délibération 2019-40 en date du 25 juin 2019, le Conseil d'Administration du CDG31 a validé la contractualisation avec le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Informatique pour l'adhésion aux applications métiers Concours et Emploi Territorial.

Le Président rappelle à l'assemblée que, pour recourir à certains applicatifs métiers fournis par le GIP, le CDG31, non adhérent au GIP, a signé une convention d'adhésion à l'usage de ces logiciels. L'article 2 de cette convention répertorie par catalogue les applications proposées. Or, ce catalogue a été actualisé par la mise à disposition des applicatifs suivants : Gestion ACFI, RGPD (Kit de démarrage). Compte tenu de cette modification sans incidence pour le CDG31 et conformément à l'article 7 de la convention initiale, un avenant doit cependant être signé pour actualiser le cadre général de déploiement des services.

Le Président propose donc de signer l'avenant correspondant sans aucune modification quant à la liste des applicatifs auxquels le CDG31 a recours auprès du GIP Informatique pour les années 2020 et 2021. En effet, les logiciels Concours et Emploi Territorial continuent à répondre aux usages actuels de l'établissement et les autres applicatifs proposés par le GIP ne correspondent pas à des besoins identifiés.

Le Président précise que les conditions d'utilisation de ces deux applicatifs ne seraient pas modifiées, notamment sur le plan financier.

### **Après discussion, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité :**

- D'habiliter Monsieur le Président à la signature de l'avenant annexé à la présente délibération, « Reconduction pour les années 2020-2021 – Avenant modificatif de l'article 2 – Convention d'adhésion aux applications du GIP Informatique des CDG » ;
- De prévoir les sommes correspondantes aux budgets 2020 et 2021 ;
- D'habiliter Monsieur le Président à la signature de tout avenant et/ou acte subséquent à la convention d'adhésion, notamment sur le plan opérationnel ou sur le plan de la durée, dès lors que celui-ci ceux-ci n'ont pas pour effet de modifier la liste des logiciels concernés et les conditions financières du recours au service.

Fait à Labège,

Le 30 Janvier 2020,

Le Président,

Pierre IZARD

**Reconduction 2020 pour les années 2020 – 2021**  
**Avenant modificatif de l'Article 2**  
**Convention d'adhésion aux applications du GIP informatique des CDG**

**Article 2 : adhésions du CDG X aux applications suivantes**

Le CDG..... décide d'adhérer pour les deux prochaines années civiles (2020-2021) aux applications suivantes :

(cocher les applications utilisées ou demandées)

- Site Emploi Territorial
- Agirhe RH – Carrière
- Agirhe RH - Modules spécifiques
- Agirhe Médecine préventive
- Agirhe Comité médical- Commission de réforme
- Agirhe Concours
- Missions Temporaires
- Comptabilité analytique
- Rémunération
- Instances paritaires
- Facturation
- Déplacement
- Gestion ACFI
- RGPD (Kit de démarrage (MEGALIS/CNIL))



Pour information, seront lancés début 2020 les marchés suivants (ils feront l'objet de conventions particulières) :

- RGPD (Solution complète pour DPO)
- Médecine préventive
- Carrières / Paie

Fait à \_\_\_\_\_, le

Le Président du GIP Informatique des CDG

Fait à \_\_\_\_\_, le

Le Président du CDG...